

## Santé mentale : approches pratiques et gestion pluridisciplinaire pour être plus efficace

Outre les missions classiques de la gestion locative et du contentieux, les bailleurs sociaux et les services sociaux qui sont rattachés sont confrontés de plus en plus à des locataires présentant des grandes souffrances et notamment psychiques. La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 a défini la liste et la répartition, selon les contingents, des personnes prioritaires. De plus, elle a favorisé davantage l'accès dans le logement social des personnes vulnérables. Les évolutions successives depuis la loi du 6 juillet 1989 ont interrogé les pratiques des bailleurs sociaux qui ont constamment cherché à s'adapter pour répondre aux objectifs nationaux. Aujourd'hui, ils aspirent à définir leurs rôles auprès des populations les plus fragiles, à mobiliser d'autres partenaires, à créer des filiales pour externaliser certaines missions ou à développer une offre de logement adapté etc...

La gestion de ces locataires est complexe car elle fait appel à plusieurs domaines (social, éducatif, santé physique, santé psychique, l'ensemble des droits...) et aucun professionnel ne dispose de l'ensemble de ces compétences. **Nécessairement le traitement repose sur une gestion pluridisciplinaire dont le but est d'amener le locataire à un rétablissement psychique, social et financier afin de préserver : les équilibres de gestion, la jouissance paisible des lieux, le paiement régulier du loyer, l'entretien du logement et la non-dégradation des lieux**

### Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

[inscription@habitat-social.com](mailto:inscription@habitat-social.com)

### Coordination pédagogique

François Martinelli

[fmartinelli@habitat-social.com](mailto:fmartinelli@habitat-social.com)

Durée  
**14 heures**

Mode d'organisation :  
**Mixte**

**SATISFACTION 97%**

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

### PUBLIC

service social, service gestion locative, chargé de tranquillité résidentielle

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les notions relatives à la santé, santé mentale, les composants de la santé mentale et les caractéristiques de certains troubles mentaux
- Appréhender l'évolution de la psychiatrie et la volonté nationale de favoriser le logement d'abord
- Adapter son comportement : bannir certaines idées reçues, adopter une attitude appropriée
- Saisir un modèle de gestion locative concernant les locataires atteints de troubles psychiques
- Découvrir un modèle de gestion sociale développé auprès de ce public
- Initier un partenariat et améliorer le travail en réseau

**E-start : Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.**

**E-Coach : Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources ( supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel**

## Programme de la formation

### 1.Introduction, définition du rôle et des limites du bailleur

### 2.Les caractéristiques de la santé et de la santé mentale

- La santé, approches, déterminants et leurs impacts
- Les grandes caractéristiques des troubles liés à la santé mentale

### 3.Evolution de la psychiatrie et volonté nationale de loger les personnes vulnérables

- Evolution de la psychiatrie, rôle du juge des libertés, concept du housing first, logement accompagné, logement d'abord, qu'entend t-on par public vulnérable

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le formateur enrichira cette démarche par des apports théoriques, méthodologiques, relationnels, didactiques et interactifs. Un support pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

#### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

#### MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif H.T: 1.400 € (TVA 20%)

**Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%**

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits déjeuners, les repas et pauses café)

#### ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou [cboukris@habitat-social.com](mailto:cboukris@habitat-social.com)

?

#### 4. Bannir les idées reçues pour oser échanger

- Les préjugés conditionnent le comportement, l'attitude et l'échange. Les personnes souffrant d'un trouble psychique ressentent fortement les émotions transmises par le langage corporel et émotionnel.
- Approche synthétique des émotions et de la communication pour mieux échanger.

#### 5. Gestion locative et sociale : que peut-on faire ?

- Les procédures mises en place
- Les outils (grille de vulnérabilité, évaluation de la stabilité, la veille)
- La posture professionnelle
- Les attitudes à adopter

#### 6. Initier le travail en réseau

- Savoir créer un réseau et mobiliser les partenaires existants

#### 7. Approches de certains troubles :

- La gestion de l'incurie
- La maladie d'ALZHEIMER
- Le syndrome de Diogène

### A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

### Nos prochaines sessions

21/09/2026 au 22/09/2026